

Toulouse, le 30 juillet 2025

---

**Arrêté n° 74-2025**

**portant délégation de signature à Madame Sylvie PELISSIER**

---

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de Réseau31 ;

**Arrête**

**Article 1 :** délégation de signature est donnée à Madame Sylvie PELISSIER, Responsable Pôle administratif et logistique compteurs du Centre d'exploitation Hers Lauragais de Réseau31, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'exclusion des documents à destination des ministres, préfets, parlementaires, conseillers régionaux et conseillers départementaux (sauf délégués de Réseau31) :

Activité

- les courriers aux représentants des collectivités adhérentes, prestataires, administrations et usagers,
- les rapports divers liés à l'activité du pôle,
- les comptes rendus de réunion,

Financier

- les certificats administratifs relatifs à des recettes ou dépenses,
- les bons de commande inférieurs à 5 000 € HT,

Ressources humaines

- les états de remboursement de frais et indemnités des agents placés sous son autorité,
- la gestion du temps de travail (heures supplémentaires, autorisations d'absence, congés ...) des agents placés sous son autorité ;

**Article 2 :** le présent arrêté sera publié sur le site institutionnel de Réseau31.

**Sébastien VINCINI**

Président

